VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

DE CROCHET DU SPEED ENTRE DANS MON COTIDIEN

Par Profil supprimé Postée le 14/10/2013 01:05

bonjours,voilas 15ans que je consomme du speed .sa a commencer pare tout les weekend pendant 10 ans sure set 10 ans j ai su faire un arrêt de 6 mois, avec anty dépresseur par ce que je traversais de gros problème familiale a cette époque.mais depuis 5 ans je consomme aux quotidien et de plus en plus vue a la vie actif aujourd'hui. ou sette crise financier qui perdure .care je suis père de famille aie des responsabilité et un emploi fixe .je travail pour un sous-traitante du secteur automobile ou la pression et constante et ou il faut travaillée de plus en plus a rythme soutenue.ensuit j ai assumer mon rôle de famille après le travail care ma compagne et poster ,donc je narret jamais.le bute de tous sa est comment arret tous sa quand le produis a finis pare rentre dans le quotidien depuis si longtemps. jais trots de connaissement dans tous mon entourage et sais pas me passe du produit speed set comme si il a pris dessus sur moi.donc ma question est quel solution je pourrai adapter a ma toxicomanie pour arrêt sens perde mon emploie

---

Mise en ligne le 15/10/2013

Bonjour,

La dépendance aux amphétamines, au speed est une dépendance principalement psychologique puisqu'elle n'induit pas de symptômes physiques de manque à l'arrêt. Un suivi médical et psychologique peuvent être préconisés durant le sevrage et après celui-ci pour vous aider à trouver un équilibre dans votre quotidien.

Pour arrêter votre consommation d'amphétamines, il existe deux types de structures qui proposent des d'accompagnements différents.

Vous avez la possibilité de consulter anonymement et gratuitement des médecins, psychologues et assistantes sociales pour vous accompagner durant votre sevrage. Dans ce cas, les consultations se font en ambulatoire, en milieu ouvert. Cela vous permettrait par exemple de continuer à travailler durant votre sevrage et de vous rendre aux consultations pour y trouver un soutien individuel. Il s'agit des "Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie" (CSAPA). Parfois ces centres offrent également la possibilité de se joindre à un groupe d'entraide et de parole.

L'autre possibilité serait de demander de faire un sevrage en milieu hospitalier. Il s'agit d'une cure, remboursée par la sécurité sociale et qui peut durer de 10 jours à plusieurs semaines. Il faut en faire la demande auprès d'un médecin généraliste ou d'un médecin dans un CSAPA. Dans ce cas, vous pourrez être en arrêt maladie et vous absenter de votre travail sans avoir à vous justifier de votre absence. Cette option vous permettrait de vous reposer et de vous éloigner du stress qu'induit le rythme soutenu de votre travail et de votre vie de famille.

Sachez qu'envisager de poursuivre un accompagnement après le sevrage nous semble important. Car le risque de reconsommation reste toujours présent. Ainsi, choisir de maintenir un soutien vous permettra de vous consolider dans votre quotidien sans consommation d'amphétamines ou d'autres produits psychoactifs à long terme.

Vous aurez alors le choix entre différents types d'accompagnements : des consultations la journée en CSAPA ou en privé, un groupe d'entraide et de parole et (ou) une postcure par exemple. Vous pourrez en discuter avec le médecin ou les soignants qui vous suivront.

Nous vous proposons ci-dessous quelques adresses de CSAPA proche de chez vous. Vous pourrez peut-être trouver d'autres adresses dans notre rubrique s'orienter ou en appelant nos écoutants tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe ou une cabine téléphonique).

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA EMERGENCE

1, rue Achille Durieux
BP 382
59407 CAMBRAI

Tél : 03 27 82 28 44
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h les lundi, mercredi, jeudi. Jusqu'à 20h le mardi, et 17h30 le vendredi. Un samedi matin sur deux: de 9h à 12h
COVID -19 : mise à jour MAI 2022: respect du protocole sanitaire (Port du masque obligatoire et désinfection des mains)

Voir la fiche détaillée

CSAPA

37 Rue Victor Gallois
59500 DOUAI

Tél : 03 27 94 77 30
Site web : www.ch-douai.fr/service/addictologie/
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous au CSAPA de Douai. Le mercredi après-midi 13h30-16h30. La CJC de Somain est temporairement suspendue.
Substitution : Distribution de la méthadone les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 10h
COVID -19 : Mise à jour AOUT 2022: Activité normale. Respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée